



23^{ème} Rallye Régional MISTRAL et 7^{ème} Rallye Régional MISTRAL V.H.C.

17 et 18 Novembre 2018

NOTE INFO

Cher (e) concurrent (e),

Pour cette 23^{ème} édition du Rallye Mistral et la 7^{ème} du Rallye MISTRAL V.H.C, l'équipe d'organisation a été amenée à effectuer quelques modifications :

1. Les vérifications administratives sont situées à la Salle des Fêtes : M.J.C. DE ROGNES
2. Les vérifications techniques se trouvent sur le parking SAINT DENIS
3. Le parc de départ se situe sur l'ancien stade.

Afin d'éviter des difficultés de circulation, nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes ci-dessous :

- Après avoir déposé votre véhicule et votre remorque sur le parking des écoles, vous êtes prié(es) de vous rendre à pieds à la M.J.C., pour les vérifications administratives.
- Après avoir collé, sur votre véhicule (stationnée au parking des écoles), les panneaux de portières et les plaques du Rallye, ce dernier devra rejoindre le parking St Denis afin de passer les vérifications Techniques.
- Après avoir passé les vérifications techniques, rendez-vous au parc fermé (ancien stade de Rognes)

ATTENTION

**Seule la voiture de course se dirigera vers le parc fermé.
(Les remorques ne devront pas être acheminées sur ce lieu)**

De plus, par manque de place dans le parc d'assistance, nous vous demandons de laisser stationner vos remorques tout le week-end sur le parking des écoles de Rognes (parking non surveillé, prenez vos précautions).

Vous trouverez ci-joint un plan de ROGNES détaillant les divers lieux utilisés.

Nous vous remercions pour votre attention et vous souhaitons un très bon rallye.

Le Comité d'organisation
Norbert BIAGIONI